



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 mars 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/2010

D - 20100172

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 mars Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Suspension de séance à 17h08 et reprise à 17h33

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON (*sauf de 15h55 à 16h05*), M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (*présente jusqu'à 17h35*), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Véronique FAYET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

Collecte et traitement des déchets municipaux. Prolongation de la durée du marché. Avenant n°2 au marché M060460. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la délibération D20060567 du 27 novembre 2006, un marché sur appel d'offres a été signé avec la société ONYX groupe VEOLIA, concernant le lot 1 : collecte des déchets ménagers et du papier des établissements communaux pour un montant annuel minimum de 200 000 Euros TTC et maximum de 800 000 Euros TTC.

Ce marché à bons de commande a été conclu le 13 décembre 2006 pour un an reconductible deux fois selon les dispositions de l'article 77-1 du code des marchés publics, il a fait l'objet d'un avenant n° 1 (délibération du conseil municipal du 23 novembre 2009 D 20090652) de prolongation jusqu'au 30 avril 2010.

Il s'avère nécessaire de prolonger sa durée jusqu'au 30 juin 2010 afin de finaliser la procédure d'appel d'offres actuellement en cours.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché M060460 en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense relative à cette période ne dépassera pas le montant maximum indiqué initialement, elle sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique : 814 – article 611.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

AVENANT N°2 au marché M060460

Collectivité ou établissement public : Mairie de Bordeaux
Direction des Achats et Marchés

OBJET DU MARCHÉ : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Lot n° 1 collecte des déchets ménagers et du papier des établissements communaux.

TITULAIRE DU MARCHÉ :	Société ONYX AQUITAINE groupe VEOLI 19 avenue du Périgord B.P 69 33370 POMPIGNAC
------------------------------	---

Numéro du marché : M060460

Date de notification du marché : 13 décembre 2006

Délai d'exécution : 1 an reconductible

Montant annuel minimum TTC	200 000 €
Montant annuel maximum TTC	800 000 €

Avenant n° 2 sans incidence financière sur le montant du marché

- prolongation de la durée du marché jusqu'au 30 juin 2010

AVENANT PRECEDENTS :

NIEME	DATE	REFERENCES
	23 NOVEMBRE 2009	D20090652

ARTICLE 1

Le marché, dont la désignation est mentionnée en page de garde, est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

ARTICLE 2

Suite à l'infructuosité de l'appel d'offres ouvert, il s'évère nécessaire de prolonger la durée du marché jusqu'au 30 juin 2010. Les montants minimum et maximum du marché M060460 restent inchangés.

ARTICLE 3

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original.

A
Signature et cachet du titulaire du marché

A Bordeaux, le

Jean Michel GAUTE
Conseiller Municipal Délégué
Pour les marchés publics

Visé en Préfecture le

Notifié au titulaire le